



## COMPTE RENDU SEANCE DU 11 FEVRIER 2005

Le vendredi 11 février 2005, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 février 2005, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 6 décembre 2004
- Annulation délibération fixation minimum constructible
- Travaux église
- Presbytère
- Convention escrime (école de Muids)
- Augmentation loyer Mademoiselle COLOMBEL Elise
- SIEGE : Enfouissement des réseaux
- Rue du Bosquet

### QUESTIONS DIVERSES

- agrandissement cimetière
- logement communal
- cadastre informatisé
- horaires garderie
- plan de ville
- travaux rue de la Messe

Etaient présents : MME J.LAROCHE

-MRS-J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjoints  
MRS R.VILCOQ-M.BENSI-D.LABBE-L.HENOCH-B.LETHIAIS-  
B.GUILLOU

MMES B.NEAU-E.BANCE

Etaient absents excusés :

S.DEVEAUD (pouvoir à Monsieur Didier LABBE)

C.CABALLE (pouvoir à Madame Elisabeth BANCE)

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 6 décembre 2004 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### ANNULATION DELIBERATION FIXATION MINIMUM CONSTRUCTIBLE

Pour faire suite au courrier de Monsieur le Sous Préfet, le Conseil Municipal annule la délibération concernant la fixation d'un minimum constructible car dans une carte communale, il n'est pas possible de fixer une superficie minimale des parcelles constructibles.

## **TRAVAUX EGLISE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'étude simplifiée réalisée par la société HERITAGE se rapportant à l'état sanitaire de l'église dont l'estimation sommaire des travaux est comprise dans une fourchette de 400 000 € à 600 000 €. Après concertation, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à fermer temporairement l'église à compter du 21 février et à reprendre contact avec la société HERITAGE pour définir et chiffrer les consolidations provisoires d'urgence à mettre en place.

## **PRESBYTERE**

Le Conseil Municipal décide de vendre le presbytère au prix de 230 000 € et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser cette vente soit par le biais d'agences immobilières ou directement aux particuliers.

## **CONVENTION ESCRIME( ECOLE DE MUIDS)**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour l'année 2005 passée entre la commune de Muids et la ligue régionale d'escrime. Le projet sera mis en place sur une durée de 12 séances (coût de la séance : 29 €) soit au total : 348 €

## **AUGMENTATION LOYER MADEMOISELLE ELISE COLOMBEL**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation légale de 4.57 % qui est calculée suivant l'indice du coût de la construction applicable au 1 mars 2005. Ce qui porte le loyer à 418 €/ mois plus les charges.

## **SIEGE : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation communale pour la première tranche des travaux d'enfouissement des réseaux et décide que le règlement s'effectuera au comptant.

Téléphone	:	22 575,25 € + TVA (7374,58 €)	=	29 949,83 €
Eclairage Public	:	23 745,82 € + TVA (11 635,45 €)	=	35 381,27 €
Renforcement	:	30 936,45 €		

## **RUE DU BOSQUET**

Monsieur le Maire propose de remettre en état la rue du Bosquet sur une longueur de 200 mètres. Après concertation, le Conseil Municipal (10 pour – 2 contre – 3 abstentions) accepte cette proposition et décide à l'unanimité de confier les travaux à la société SCREG pour un montant de 5932,16 € (TTC), sachant que le devis de la société VIAFRANCE s'élevait à la somme de 8132,80 € (TTC).

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Agrandissement cimetière**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec un hydrogéologue qui déterminera si le terrain choisi pour l'agrandissement du

cimetière convient comme lieu d'inhumation.

#### Logement communal

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur et Madame KWASIBORSKI qui souhaiteraient acquérir leur logement ainsi que la salle de musique. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner une suite favorable à cette requête car la commune ne dispose pas d'autre local pouvant accueillir l'école de musique et se doit de conserver les logements situés au centre village qui pourront être attribués à l'avenir à des personnes âgées.

#### Cadastre informatisé

Suite à la réunion d'information organisée par la Société JVS MAIRISTEM à la CCAE sur l'informatisation du cadastre, la commune de Muids donne tous pouvoirs à la CCAE pour signer le bon de commande groupé afin de bénéficier de prix réduit.

#### Horaire garderie du soir

A la demande des parents et après accord du Conseil Municipal et de la CCAE, la garderie sera ouverte jusqu'à 18 h à compter du 1 mars sachant que le ¼ heure supplémentaire sera facturé au prix défini par le SIVOS.

#### Plan de ville

Monsieur le Maire présente le devis de la société GRAPHIQUE pour l'impression de 1000 exemplaires de plan de ville. Après concertation, le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à cette proposition mais envisage de réaliser un plan de ville mural en utilisant les plans de la carte communale.

#### Travaux rue de la Messe

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a repris contact avec Monsieur BIDEL de la DDE des Andelys concernant les travaux rue de la Messe. Après étude, l'évacuation des eaux pluviales est réalisable sans que la commune soit obligée d'acquérir deux parcelles de terrain.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 2 JUIN 2005

Le jeudi 2 juin 2005, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 mai 2005, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 25 mars 2005
- Annulation délibération droit de préemption urbain
- Institution droit de préemption urbain
- Rapport commissaire enquêteur sur l'assainissement autonome
- Appels à candidature pour la réhabilitation des logements communaux
- Appels à candidature pour restructuration du cimetière
- Présentation du choix des lampadaires
- Appels à candidature pour travaux église
- Signature protocole de la Poste
- Augmentation loyer Madame DUTHIL
- Choix aménagement projet RD313
- Création centre aéré
- Projet d'école de parapente à moteur
- Motion de soutien candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2012
- Extension réseaux eau et électricité
- Acquisition de terrains

### QUESTIONS DIVERSES

- Barrières sur la plage
- Transports scolaires
- Concours maisons fleuries
- Tout venant rue des Mesures
- Agrandissement cimetière

Etaient présents : MME J.LAROCHE

-MRS-J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjoints  
MRS D.LABBE-L.HENOCH-B.LETHIAIS-  
MMES B.NEAU-E.BANCE-C.CABALLE

Etaient absents excusés :

S.DEVEAUD (pouvoir à Monsieur Didier LABBE)  
R.VILCOQ (pouvoir à Monsieur Czyslaw JOZEFACKI)  
M.BENSI (pouvoir à Madame Chantal CABALLE)

Absent : MR B.GUILLOU

En préambule, Monsieur Roger DUCHEMIN propose d'ajouter un sujet à l'ordre du jour. Celui-ci concerne l'acquisition de terrains pour les travaux de sécurité sur la RD313 ainsi que l'enfouissement des réseaux. Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité des membres présents de retenir ce point à l'ordre du jour.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

Le Compte rendu de la séance du 25 mars 2005 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **ANNULATION DELIBERATION DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Sous Préfet du 21 avril dans lequel il demande d'annuler la délibération prise le 25 mars car il convient d'instituer le droit de préemption urbain avant de l'exercer.

## **INSTITUTION DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instituer un droit de préemption urbain sur les parcelles F1132/1134/1136 appartenant à la SCI de la ferme, de Madame VERON cadastrée F227 pour les manifestations et le stationnement, de la SCI de la Romanière cadastrée F230 pour l'aménagement des abords.

## **PRESENTATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR SUR L'ASSAINISSEMENT AUTONOME.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les conclusions du commissaire enquêteur qui a émis un avis favorable sur le dossier d'assainissement autonome. Ce dit dossier sera transmis en Sous-Préfecture.

## **APPELS A CANDIDATURE POUR LA REHABILITATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX**

La réhabilitation des logements communaux nécessite l'intervention d'un architecte pour assurer la maîtrise d'œuvre, lancer les appels d'offres et suivre les travaux, le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à lancer les appels à candidature.

## **APPELS A CANDIDATURE POUR RESTRUCTURATION CIMETIERE**

La restructuration du cimetière nécessite l'intervention d'une société pour assurer la maîtrise d'œuvre, lancer les appels d'offres et suivre les travaux. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les appels à candidature.

## **PRESENTATION DU CHOIX DES LAMPADAIRES**

Monsieur le Maire présente le choix pris en Commission des lampadaires pour la place de la Mairie, l'Avenue du Château et la rue Nationale jusqu'à la rue des Bleuets. Le Conseil Municipal donne son accord sur ce choix.

## **APPELS A CANDIDATURE POUR TRAVAUX EGLISE**

L'étude complète des travaux de l'église nécessite l'intervention d'un cabinet d'architecte pour assurer la maîtrise d'œuvre, lancer les appels d'offres et suivre les travaux. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les appels à candidature.

## **SIGNATURE PROTOCOLE DE LA POSTE**

Suite à l'intervention de certains habitants de Muids concernant la fermeture du bureau de poste, Monsieur le Maire décide d'ajourner la signature du protocole entre la commune et la poste, ce qui ne remet pas en cause l'ouverture du point poste, prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

## **AUGMENTATION LOYER MADAME DUTHIL**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter l'augmentation de 4.81 % qui est calculée suivant l'indice du coût de la construction applicable au 1 juin. Ce qui porte le loyer à 169.66 €/mois plus les charges.

## **CHOIX AMENAGEMENT PROJET RD313**

Monsieur DURECU de la société ECRE présente la dernière mouture pour l'aménagement du projet sécurité de la RD313. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'entériner ce dossier et préconise de mettre la priorité à droite dans tout le village et d'examiner les cas particuliers (11 pour, 3 contre)  
Les cas particuliers sont : rue des Bleuets, et ruelle de la Forge.

## **CREATION CENTRE AERE**

Madame LAROCHE informe le Conseil Municipal que le centre aéré ouvrira en juillet et en août pour la commune de Muids et les communes avoisinantes. Une réunion d'information aura lieu le 4 juin et les inscriptions se feront les 7 et 14 juin.

## **PROJET ECOLE DE PARAPENTE A MOTEUR**

Monsieur le Maire présente la demande de création d'une école de parapente à moteur. Après discussion sur l'opportunité de cette création, le Conseil Municipal décide (2 abstentions – 12 contre) de ne pas donner suite à cette demande.

## **MOTION DE SOUTIEN CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE 2012**

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de voter la motion en faveur de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2012.

## **EXTENSION RESEAUX EAU ET ELECTRICITE**

Dans le cadre de la carte communale et de la mise en place de la PVR, des devis vont être demandés à la CGE et au SIEGE pour l'extension du réseau d'eau et d'électricité rue du Mesnil et route du Mesnil d'Andé.

## ACQUISITION DE TERRAINS

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de négocier l'achat de terrain à l'entrée de la commune direction des Andelys ainsi qu'une parcelle de terrain appartenant à Monsieur TOURNACHE dans le cadre de la mise en sécurité de la RD313. L'urgence est due à l'enfouissement des réseaux dont les travaux doivent commencer fin juin. Le Conseil Municipal donne son accord pour ces négociations.

## QUESTIONS DIVERSES

### Barrières sur la plage

Des barrières ont été installées sur le chemin accédant à la plage, le dispositif se poursuivra tout le long du chemin de halage.

### Transports scolaires

Madame BANCE évoque les problèmes de cars scolaires : trop petits, les chauffeurs changent régulièrement et les horaires ne sont pas toujours respectés.

### Concours maisons fleuries

Monsieur GAUTRON rappelle que la visite des maisons fleuries se déroulera le 20 juin.

### Tout venant rue des Masures

A la demande des riverains de la rue des Masures, du tout-venant sera mis en place pour combler les ornières.

### Agrandissement cimetière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'achat d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière, il a pris contact avec les services de la DDASS pour qu'un hydrogéologue agréé soit désigné.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 19 JUILLET 2005

Le mardi 19 juillet 2005, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 juin 2005, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 2 juin 2005
- Emprunt pour travaux rue de la Messe
- Présentation rapport activité CGE année 2004
- Approbation schéma assainissement
- Convention de mise à disposition locaux
- Natura 2000
- Augmentation horaires Madame CHARPENTIER Evelyne
- Virement de crédit (cache conteneurs)
- Création commission appel d'offres
- Extension réseau eau et électricité rue du Mesnil et rue de la Bergerie et virement de crédit
- Augmentation loyers communaux

### QUESTIONS DIVERSES

- Réunion commission appel d'offres pour travaux rue de la Messe
- Pays Vexin Normand
- Nettoyage des chemins
- Rapport annuel SYGOM
- ADSL
- Protocole de la Poste
- Achat matériel de sonorisation pour Monsieur BARBET
- Cimetière

Etaient présents : MME J.LAROCHE

-MRS-J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjoints  
MRS D.LABBE-L.HENOCH-B.LETHIAIS-R.VILCOQ  
B.GUILLOU MME B.NEAU

Etait absent excusé : MR M.BENSI (pouvoir à MR DUCHEMIN)

Absents : MR S.DEVEAUD

MMES C.CABALLE-E.BANCE

En préambule, Monsieur Roger DUCHEMIN propose d'ajouter un sujet à l'ordre du jour. Celui-ci concerne l'extension des réseaux d'eau et d'électricité rue du Mesnil et rue de la Bergerie. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ce point à l'ordre du jour.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 2 juin 2005 est adopté à l'unanimité des membres présents.



### **EMPRUNT POUR TRAVAUX RUE DE LA MESSE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser l'emprunt d'un montant de 165 000 € inscrit au budget 2005 pour la réfection de la rue de la Messe et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents.

### **PRESENTATION RAPPORT ACTIVITE CGE POUR L'ANNEE 2004**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la CGE pour l'année 2004. A l'issue de cette présentation aucune observation n'est enregistrée. Il informe le Conseil Municipal que le rapport est consultable en Mairie.

### **APPROBATION SCHEMA ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le plan de zonage de l'assainissement autonome qui a fait l'objet d'une enquête publique du 7 mars au 7 avril 2005.

### **CONVENTION CENTRE AERE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la CCAE et la Commune pour la mise à disposition des locaux du 4 juillet au 31 août afin de faciliter le fonctionnement du centre de loisirs cet été.

La présente mise à disposition sera consentie à raison de 1100 €. Le montant des charges est estimé à 500 €.

### **NATURA 2000**

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Robert VILCOQ fait une présentation du dossier NATURA 2000 sur la constitution de ZPS( zones de protection spéciales) issues de la directive oiseaux et de ZSC (zones spéciales de conservation) issues de la directive habitat.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce dossier.

### **AUGMENTATION HORAIRES MADAME CHARPENTIER Evelyne**

Suite aux nouveaux horaires de la garderie, le Conseil Municipal a décidé de porter à 23 heures la durée hebdomadaire de service (au lieu de 22 h 50 ) de Madame CHARPENTIER Evelyne à compter du 1 mars 2005.

### **VIREMENT DE CREDITS (CACHE CONTENEURS)**

Monsieur le Maire présente le devis de la société RAYNAUD concernant l'installation de cache conteneurs rue de Maupéou d'un montant de 4315.17€ Après discussion, le Conseil Municipal décide de demander d'autres devis avant de passer commande.

### **CREATION COMMISSION APPEL D'OFFRES**

Dans le cadre de la réalisation des travaux à effectuer dans la commune, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer

une commission d'appel d'offres qui sera composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants. Le Conseil Municipal à l'unanimité désigne les membres suivants :

<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
Monsieur LABBE Didier JULLIEN Pierre	Monsieur
Monsieur JOZEFACKI Czyslaw LAROCHE Jehanne	Madame
Monsieur GAUTRON Jacques LETHIAIS Bruno	Monsieur

### **EXTENSION RESEAU EAU ET ELECTRICITE RUE DU MESNIL ET RUE DE LA BERGERIE ET VIREMENT DE CREDIT**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la desserte de parcelles rue du Mesnil et rue de la Bergerie, il convient de réaliser l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique ainsi que le réseau d'eau. Des devis ont été demandés. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce projet et décide de ne pas desservir dans l'immédiat la route du Mesnil d'Andé.

Les crédits n'ayant pas été prévus au budget, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit ainsi qu'une ouverture de crédit.

#### SIEGE (extension réseau électricité rue du Mesnil et rue de la Bergerie)

238 (avances et acomptes)	+ 10 500 €
020 (dépenses imprévues)	- 10 500 €
21534 (réseaux d'électrification)	11 000 € (dépenses)
1325 (groupements de collectivités)	4 561.87 € (recettes)
238 (avances et acomptes) (recettes)	6 438.13 €

#### CGE (extension réseau d'eau rue du Mesnil et rue de la Bergerie)

2315.59 (PVR)	+ 8500 €
020 (dépenses imprévues)	- 8500 €

### **AUGMENTATION LOYERS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal décide de voter l'augmentation légale de 4.83 % qui est calculée suivant l'indice du coût de la construction applicable à compter du 1 juillet 2005.

#### *QUESTIONS DIVERSES*

#### Réunion commission appel d'offres pour travaux rue de la Messe

Monsieur le Maire informe les membres de la commission nouvellement constituée que la commission d'appel d'offres se réunira le mardi 9 août prochain à 10 h 00 en Mairie pour l'ouverture des plis concernant les travaux rue de la Messe.

### Pays Vexin Normand

Monsieur Robert VILCOQ fait part du courrier qu'il a adressé au Pays du Vexin Normand désireux de collecter des informations sur le patrimoine de la commune et notamment archéologiques. Il s'est inspiré du rapport final de fouilles archéologiques réalisées sur la commune de Muids « le Gorgeon des Rues » par l'INRAP qui est consultable en Mairie.

### Nettoyage des chemins

Pour faire suite à la réunion du 5 juillet dernier avec le directeur de l'Armée du Salut pour le débroussaillage et nettoyage du chemin de la Troplais ainsi que la taille de la haie et nettoyage de la sente du Moulin par l'équipe du chantier d'insertion, le Conseil Municipal émet un avis favorable. Un devis va être demandé.

### Rapport annuel du SYGOM

Monsieur Robert VILCOQ présente le rapport annuel du SYGOM (collecte des déchets de bois dans toutes les déchetteries, évolution des tonnages d'encombrants collectés en porte à porte, nature des déchets déposés dans les déchetteries). Le rapport annuel 2004 du SYGOM est consultable en Mairie.

### ADSL

Suite à la réunion d'information du 5 juillet dernier, Monsieur GAUTRON fait un bref compte rendu et précise qu'en ce qui concerne la commune de Muids, le haut débit sera accessible aux utilisateurs d'Internet en mai 2006 selon les technologies employées (DSL, WIMAX).

### Protocole de la Poste

En ce qui concerne la signature du protocole de la Poste aucune date n'a encore été définie.

### Achat matériel de sonorisation pour Monsieur BARBET Jean Claude

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le matériel de sonorisation dont monsieur BARBET Jean Claude a besoin pour animer les festivités de la commune et dont le montant s'élève à la somme de 689.00 €.

### Cimetière

Monsieur le Maire fait part de la désignation par la DDASS d'un hydrogéologue agréé pour l'extension du cimetière de Muids.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2005

Le lundi 12 septembre 2005, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 1 septembre 2005, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 19 juillet 2005
- Cession de parcelles CSS au profit de la commune
- Virement de crédit pour 1<sup>ère</sup> échéance emprunt
- Attribution étude travaux église
- Signature marché pour travaux rue de la Messe
- SIEGE
- Achat terrain rue de la bergerie
- Attribution prix maisons fleuries
  - Attribution étude et maîtrise d'œuvre pour la restructuration du cimetière
- Attribution maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des logements communaux

### QUESTIONS DIVERSES

- Programmation pour 2006 travaux SIEGE
- Vol fleurs cimetière
- Cache conteneurs
- SYGOM

Etaient présents : MME J.LAROCHE -MR-P.JULLIEN- Adjoints  
MMES C.CABALLE-E.BANCE  
MRS D.LABBE-L.HENOCH-B.LETHIAIS-R.VILCOQ  
B.GUILLOU-M.BENSI

Etaient absents excusés :MRS S.DEVEAUD (pouvoir à Mr LABBE)  
J.GAUTRON (pouvoir à Mme LAROCHE)  
C.JOZEFACKI (pouvoir à Mr DUCHEMIN)

Absente : MME B.NEAU

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 19 juillet 2005 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### CESSION PARCELLES CSS AU PROFIT DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition faite par la Compagnie des Sablières de la Seine concernant la cession gratuite au profit de la commune d'un ensemble foncier de 60 hectares, en application de la convention du 18 mai 1998.

Toutefois, les membres du Conseil Municipal demandent que la parcelle de 2 hectares proposée le long de la route d'Herqueville soit remplacée par un

terrain plus proche du village.

### **VIREMENT DE CREDIT ( 1ERE ECHEANCE EMPRUNT)**

#### **Remboursement capital**

16412 (emprunt ) + 3000.00 €  
020 (dépenses  
1600.00 €  
Imprévues) - 3000.00 €

#### **Remboursement intérêts**

6611 (intérêts) + 1600.00 €  
022 (dépenses imprévues) -

### **ATTRIBUTION ETUDE TRAVAUX EGLISE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à confier les travaux de mise en sécurité de l'église à la Société HERITAGE qui a été la seule à répondre à l'appel d'offres.

### **SIGNATURE MARCHE POUR TRAVAUX RUE DE LA MESSE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise COLAS agence DEVAUX d'un montant de 207 949.72 € pour les travaux rue de la Messe.

### **SIEGE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la modification des statuts et décide d'adhérer aux compétences dites optionnelles du SIEGE

### **ACHAT TERRAIN RUE DE LA BERGERIE**

Dans le cadre de la PVR, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à acquérir les parcelles section H cadastrées n°177/180 situées rue de la Bergerie d'une contenance de 85 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur et Madame CAMBERLIN.

### **ATTRIBUTION PRIX MAISONS FLEURIES**

Dans le cadre de l'initiative du Conseil Général « villes et villages fleuris » la commune de Muids a organisé un concours communal comprenant 2 catégories. La visite des maisons candidates s'est déroulée le 9 mai par la commission « Muids Village » et la remise des récompenses a eu lieu le dimanche 17 juillet.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des prix remis à chaque lauréat.

### **ATTRIBUTION ETUDE ET MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DU CIMETIERE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à confier l'étude et la maîtrise d'œuvre pour la restructuration du cimetière à la société ELABOR.

### **ATTRIBUTION MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à confier le marché pour la maîtrise d'œuvre des logements communaux à réhabiliter à l'Atelier d'Architecture de l'Andelle dont le montant s'élève à la somme de 14 000,00 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Programmation travaux SIEGE**

Pour faire suite au courrier du SIEGE, le Conseil Municipal souhaite soumettre à la programmation des travaux de 2006, la deuxième tranche de l'enfouissement des réseaux.

#### **Vol fleurs cimetière**

Dans l'immédiat, le Conseil Municipal n'a trouvé aucune solution pour remédier à ce problème mais reste ouvert à toutes propositions.

#### **Caches conteneurs**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la proposition faite par la société REYNAULD et envisage une autre option moins onéreuse : achat de la fourniture et pose par les employés communaux.

#### **SYGOM**

Monsieur VILCOQ informe le Conseil Municipal que le SYGOM va devoir modifier ses statuts car à chaque réunion le quorum n'est pas atteint.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2005

Le jeudi 29 septembre 2005, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2005, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte-rendu du 12 septembre 2005
  - Adoption des nouveaux statuts de la CCAE
- Primes du personnel
- Tarif salles des fêtes « Charles Aznavour »
- Distribution de gaz combustible en réseau public

### QUESTIONS DIVERSES

- restructuration cimetière
- travaux rue de la Messe
- agrandissement cimetière

Etaient présents : MME J.LAROCHE –MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN-  
C.JOZEFACKI Adjoint-  
MRS R.VILCOQ-B.GUILLOU-D.LABBE-B.LETHIAIS  
MMES E.BANCE-B.NEAU

Etaient absents excusés : MR M.BENSI (pouvoir à MR DUCHEMIN)  
MME C.CABALLE (pouvoir à MME BANCE)

Absents : MRS S.DEVEAUD-L.HENOCH

En préambule, Monsieur Roger DUCHEMIN, Maire propose d'ajouter un sujet à l'ordre du jour. Celui-ci concerne la distribution de gaz combustible en réseau public. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents de retenir ce point à l'ordre du jour.

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 12 septembre 2005 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA CCAE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la CCAE qui institue un article 4.4 « élimination des déchets ménagers et assimilés ». Dans ce cadre, la CCAE représentera ses communes par substitution au sein du SYGOM.

### PRIMES DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de reconduire pour 2005 les primes de fin d'année au personnel communal. Celles-ci seront versées au

mois de novembre.

### **TARIF SALLE DES FETES « CHARLES AZNAVOUR »**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le tarif de la salle des fêtes à compter du 1 janvier 2006 comme suit :

#### **HABITANT DE LA COMMUNE**

SAMEDI	180 €	
SAMEDI et DIMANCHE		230 €

#### **HORS COMMUNE**

SAMEDI	280 €	
SAMEDI et DIMANCHE		360 €

Location de vaisselle : 0.80 €

Pour les Associations de Muids gratuit 1 fois par an ensuite 90 € à chaque manifestation.

Exposition, vente, commerce : 170 € la journée (uniquement en semaine)

### **DISTRIBUTION DE GAZ COMBUSTIBLE EN RESEAU PUBLIC**

Pour faire suite à la réunion d'information du 21 septembre dernier organisée par le SIEGE sur la distribution de gaz combustible en réseau public, monsieur le Maire fait une présentation du dossier. Cette perspective donne la possibilité aux communes qui ne disposent pas d'un réseau de distribution de gaz naturel de pouvoir bénéficier d'un réseau de distribution de gaz combustible en réseau public.

L'entreprise agréée prend en charge l'installation des citernes, le branchement et le remplissage.

Cependant, quelques contraintes demeurent :

- le nombre d'abonnés potentiels doit être compris entre 60 et 80 et les habitats intéressés doivent être regroupés.

A l'issue de cette présentation le Conseil Municipal décide que la commune de Muids s'engage formellement à être candidate pour la desserte en gaz propane.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Restructuration cimetière**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bon de commande concernant la restructuration du cimetière a été envoyé à la Société ELABOR chargée du dossier.

#### **Travaux rue de la Messe**

Les travaux rue de la Messe doivent commencer le 17 octobre.

#### **Agrandissement cimetière**



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport émis par Monsieur ALLAIN hydrogéologue agréé concernant l'étude de sol pour l'agrandissement du cimetière est favorable.



## COMPTE RENDU SEANCE DU 9 DECEMBRE 2005

Le vendredi 9 décembre 2005, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 novembre 2005, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger DUCHEMIN, maire de MUIDS, en vue de procéder à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour à savoir :

- Approbation du compte rendu du 29 septembre 2005
- Augmentation loyer
- Achat terrain rue de la Bergerie
- Convention escrime
- Remboursement frais de déplacement Monsieur QUENET Francis
- Nouvelle proposition CSS pour les 2 hectares rue d'Herqueville
- Natura 2000
- Attribution logement 5 Avenue Pierre Dupont
- Convention marchands ambulants
- Virement de crédit pour achat buts de football
- Création poste agent administratif qualifié
- Modification des statuts CCAE
- Calcul PVR
- Demande de remboursement consommation électricité local pompiers
- Intervention géomètre chez Madame HERSANT pour agrandissement cimetière

### QUESTIONS DIVERSES

- Travaux RD313
- Eglise
- Travaux rue de la Messe
- Bulletin municipal

Etaient présents : MME J.LAROCHE –MRS J.GAUTRON-P.JULLIEN-C.JOZEFACKI Adjointes-  
MRS R. VILCOQ-D.LABBE-B.LETHIAIS-M.BENSI-L.HENOCH  
MMES E.BANCE-C.CABALLE

Etait absent excusé : MR B.GUILLOU (pouvoir à MR LETHIAIS)

Absents : MR S.DEVEAUD  
MME B.NEAU

### APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Compte rendu de la séance du 29 septembre 2005 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### AUGMENTATION LOYER

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de voter l'augmentation légale de 3.62 % du loyer de Monsieur LEGOUPIL David à compter du 1er novembre 2005. Ce qui le porte à 212.42 € plus les charges.

### **ACHAT TERRAIN RUE DE LA BERGERIE**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite dans l'immédiat à la proposition faite par Monsieur et Madame CAMBERLIN de vendre 2 parcelles de terrain rue de la Bergerie à la commune.

Le Conseil Municipal souhaite avant tout, prendre contact avec les services de la DDE et du Cadastre.

### **CONVENTION ESCRIME**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à signer la convention avec la ligue régionale d'escrime pour les cours qui seront donnés aux élèves de CM1/CM2 en 2006.

La participation de la commune s'élève à la somme de 375 €.

### **REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENT**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, de rembourser les frais de déplacement à Monsieur QUENET Francis qui a effectué une formation de deux jours à Evreux. Le montant s'élève à la somme de 41.60 €.

### **NOUVELLE PROPOSITION CSS POUR LES 2 HECTARES RUE D'HERQUEVILLE**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la nouvelle proposition faite par la Compagnie des Sablières de la Seine, de remplacer les 2 hectares proposés rue d'Herqueville trop éloigné du village, par une parcelle de même contenance située rue des Pendants cadastrée I n° 304 pour partie

### **NATURA 2000**

Monsieur Robert VILCOQ fait une présentation du dossier NATURA 2000 sur la constitution d'un nouveau site (les îles et berges de la Seine). Il apparaît que les îles concernées sont celles qui ne sont pas cultivées. Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable sur la création de ce nouveau site.

### **ATTRIBUTION LOGEMENT 5 AVENUE PIERRE DUPONT**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer à compter du 1 janvier 2006, le logement situé 5 Avenue Pierre Dupont à Mademoiselle COLOMBEL Elise. Le montant du loyer a été fixé à 523 € par mois plus les charges.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec Maître DAGUET notaire aux Andelys qui sera chargé d'établir le bail.

### **CONVENTION MARCHANDS AMBULANTS**

Après renseignements pris auprès de différentes mairies alentours, il s'avère que les communes qui accueillent des marchands ambulants établissent une convention d'utilisation d'un emplacement public, et de consommation d'électricité. C'est pourquoi, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer ce principe.

Il sera précisé dans la convention que chaque marchand ambulant s'engagera

à verser tous les trimestres à la commune la somme forfaitaire de 45 €.

### **VIREMENT DE CREDIT POUR ACHAT BUTS DE FOOTBALL**

2188 (autres) + 1500 €

2128 (barrières chemin de halage) – 1500 €

### **CREATION DE POSTE AGENT ADMINISTRATIF QUALIFIE**

Afin de régulariser la situation de Madame TIXIER Christine actuellement employée en qualité de secrétaire de mairie vacataire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'agent administratif qualifié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### **MODIFICATION STATUTS CCAE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la décision du Conseil Communautaire,
- d'accepter la modification des statuts en ajoutant à l'article 4.1 la compétence optionnelle « entretien – réhabilitation ».

### **CALCUL PVR**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à faire appel à un cabinet de géomètre expert qui sera chargé de calculer la PVR applicable à tous les terrains concernés.

### **DEMANDE DE REMBOURSEMENT CONSOMMATION ELECTRICITE LOCAL POMPIERS**

Après vérification du compteur EDF de la salle des fêtes, il a été constaté que le local des sapeurs pompiers était toujours alimenté en électricité par ce dernier, même si un compteur intermédiaire a été installé. Aucun relevé n'a jamais été effectué.

Or, il s'avère que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le SDIS d'Evreux devait reprendre les dépenses de fonctionnement.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal à l'unanimité demande le remboursement de la consommation depuis cette date, et souhaite qu'un branchement individuel soit installé.

### **INTERVENTION GEOMETRE CHEZ MME HERSANT POUR AGRANDISSEMENT CIMETIERE**

Dans le cadre de l'agrandissement du cimetière, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire avant de proposer l'achat au propriétaire à faire appel à un cabinet de géomètre expert, qui sera chargé de délimiter la surface exacte nécessaire à cette extension.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Travaux RD313**

Dans le cadre de la mise en sécurité de la RD313, Monsieur le Maire

informe le Conseil Municipal que Madame GENS n'est pas opposée à vendre à la commune une parcelle de terrain d'environ 225 m<sup>2</sup>.

### Eglise

Monsieur le Maire à repris contact avec Monsieur JAMAIN de la société HERITAGE afin qu'il puisse établir avant le vote du budget 2006 un devis précis des travaux à réaliser.

### Travaux rue de la Messe

Les travaux rue de la Messe débuteront le 4 janvier 2006. Ce retard est indépendant de notre volonté.

### Bulletin municipal

Madame LAROCHE informe le Conseil que le bulletin municipal est en cours de réalisation. Les articles et les photos sont les bienvenus.